



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E185124 VALABLE JUSQU'AU 09/09/2021

ÉDITÉ LE 26/10/2020

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/08/2020

Raison sociale : ZOT ISOLATION

Forme juridique : SAS

Capital : 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINT-DENIS 2020B01503

Siren : 888 087 848 00014

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

16 RUE CLAUDE CHAPPE
ZAE 2000 - CS 71151
97829 LE PORT CEDEX

Téléphone :

Fax :

Portable : 06 92 04 79 19

Responsabilité légale :

DIJOUX MICHEL JACQUES PRÉSIDENT / DIJOUX MICHEL PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2019

E-mail : gaelle.dijoux@migadi.fr

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 462 000

Tranche de classification : CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage	2	10/09/2020
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT
Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

QUALIBAT REUNION
C/O FRBTP
RUE DU PONT
CS 41051
97404 SAINT-DENIS CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.